CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101315** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 27/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL
Siret : 523 433 266 00021
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5045118-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 60286331 T/0012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 60286331 T/0012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : MICHAEL GARNIER

31 RUE DE LA CHAPELLE
53300 CHANTRIGNE

Téléphone : 02 43 00 82 13 **Fax :**
Portable : 06 08 31 38 19
Responsabilité légale :
AUBREE ELIANE, NOELLE, CLAIRE CO-GÉRANT / GARNIER MICHAËL CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : mick.garnier@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 446 540 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		05/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2025 11:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101315** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **27/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2010
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : **523 433 266 00021**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5045118-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 60286331 T/0012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 60286331 T/0012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **MICHAEL GARNIER**

31 RUE DE LA CHAPELLE
53300 CHANTRIGNE

Téléphone : 02 43 00 82 13 **Fax :**
Portable : 06 08 31 38 19

Site Internet :
E-mail : mick.garnier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
AUBREE ELIANE, NOELLE, CLAIRE CO-GÉRANT / GARNIER MICHAËL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	03/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.